

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DES DECISIONS
SEANCE DU 17 AVRIL 2008**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.20.45

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents	38
Absents représentés	7
Absents excusés	0
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MIL HUIT, LE DIX SEPT AVRIL à VINGT ET UNE HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Pierre GOSNAT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 11 avril 2008 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

PRESENTS

MM. GOSNAT, BOUYSSOU, RAMEAU, MAYET, Mmes PETER, BENDIAF, GAMBIASIO, M. BEAUBILLARD, Mmes POURRE, BERNARD Sandrine, adjoints au Maire,

Mme PERSTUNSKI-DELEAGE, M. BARON, Mmes LOICHOT, PERNIN, SCHIAVI, M. LACHOURI, Mme SPIRO, MM. ONAKAYA MENGE, TAGZOUT, CATALAN, Mmes OUDART, SCHMIDT, MM. MARTINEZ, PRAT, RIVIERE, MERCIER, MOOG, Mmes BERNARD Méhadée, PIERON, MM. MARCHAND, MOKRANI, Mme BROUTE, M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme DUCHENE, adjointe au Maire, représentée par Mme LOICHOT,
M. BELABBAS, adjoint au Maire, représenté par M. MARTINEZ,
M. ROSSET, adjoint au Maire, représenté par Mme SPIRO,
Mme WOJCIECHOWSKI, adjointe au Maire, représentée par M. MARCHAND,
Mme EHRMANN, conseillère municipale, représentée par Mme PETER,
Mme MONTUELLE, conseillère municipale, représentée par M. BOUYSSOU,
M. MACHADO, conseiller municipal, représenté par M. RIVIERE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

M. BOUYSSOU ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte rendu des débats du conseil municipal du 15 mars 2008.
(à l'unanimité)

/ APPROUVE le compte rendu des débats du conseil municipal du 27 mars 2008.
(à l'unanimité)

/ ADOPTE le vœu proposé par le Groupe des élus Communistes et partenaires relatif aux suppressions de postes dans l'Education Nationale (vœu joint).

(40 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

/ ADOPTE le vœu proposé par le Groupe des élu-e-s Socialistes relatif à la répression au Tibet (vœu joint).

(38 voix pour, 1 abstention : Mme PERNIN et 6 conseillers ne prennent pas part au vote :
Mme SCHIAVI, M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

/ REJETTE le vœu proposé par le Groupe des élus de Droite, Centristes et Radicaux relatif aux constructions à l'initiative de la mairie et à la haute qualité environnementale.

(39 voix contre, 5 voix pour : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. ABERDAM)

A/ DECIDE de créer les commissions municipales suivantes :
(à l'unanimité)

- Démocratie finances
- Accès au savoir et aux connaissances
- Ville solidaire
- Urbanisme
- Développement durable

FIXE à 10 le nombre de sièges au sein de chaque commission : (à l'unanimité)
et DESIGNE comme suit les membres des commissions municipales : (à l'unanimité)

DEMOCRATIE FINANCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Romain MARCHAND ➤ Bozena WOJCIECHOWSKI ➤ Rabah LACHOURI ➤ Sylvain BARON ➤ Mourad TAGZOUT ➤ Hervé RIVIERE ➤ Elisabeth LOICHOT ➤ Pierre MARTINEZ ➤ Serge ABERDAM ➤ Dorian CATHENOZ
----------------------------	---

ACCES AU SAVOIR ET AUX CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Olivier BEAUBILLARD ➤ Fabienne OUDART ➤ Frédéric CATALAN ➤ Mehdi MOKRANI ➤ Séverine PETER ➤ Camille BROUTÉ ➤ Eve SCHIAVI ➤ Guillaume MOOG ➤ Edith PERSTUNSKI-DELÉAGE ➤ Annie-Paule APPOLAIRE
VILLE SOLIDAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marie PIERON ➤ Gisèle PERNIN ➤ Patricia BENDIAF ➤ Jacqueline SPIRO ➤ Patricia GAMBIASIO ➤ David ONAKAYA-MENGE ➤ Camille BROUTÉ ➤ Rogério MACHADO ➤ Mehdy BELABBAS ➤ Ghislaine LE CARDINAL
URBANISME	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Thierry ROSSET ➤ Méhadée BERNARD ➤ Camille MONTUELLE ➤ Nicolas RAMEAU ➤ Denis MERCIER ➤ Elisabeth LOICHOT ➤ Guillaume MOOG ➤ Pierre MARTINEZ ➤ Serge ABERDAM ➤ Régis LECLERCQ
DEVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Anne SCHMIDT ➤ Françoise EHRMANN ➤ Frédéric CATALAN ➤ Méhadée BERNARD ➤ Jacqueline SPIRO ➤ Stéphane PRAT ➤ Eve SCHIAVI ➤ Patricia GAMBIASIO ➤ Mehdy BELABBAS ➤ Bruno CASTELNAU

B/ DESIGNE comme suit les membres du Conseil municipal représentant la Commune à la Commission locale d'information et de surveillance concernant les installations du centre multifilières de traitement des déchets ménagers exploités par les sociétés TIRU et SITA Ile-de-France à Ivry-sur-Seine :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
- Daniel MAYET	- Jacqueline SPIRO
- Stéphane PRAT	- Sylvain BARON
- Elisabeth LOICHOT	- Chantal DUCHENE
- Mehdy BELABBAS	- Pierre MARTINEZ
- Régis LECLERCQ	- Bruno CASTELNAU

(à l'unanimité)

C/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à la Commission locale d'information sur les risques technologiques relative au site TOTAL :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
- Daniel MAYET	- Anne SCHMIDT
- Patricia GAMBIASIO	- Stéphane PRAT
- Chantal DUCHENE	- Elisabeth LOICHOT
- Pierre MARTINEZ	- Mehdy BELABBAS
- Annie-Paule APPOLAIRE	- Ghislaine LE CARDINAL

et PROPOSE les associations suivantes pour participer à la commission :

- Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV),
- Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE).

(à l'unanimité)

D/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune au sein du groupe de travail en vue de délimiter sur le territoire de la commune d'Ivry les zones de publicité à réglementation spéciale :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
- Daniel MAYET	- Françoise EHRMANN
- Jacqueline SPIRO	- Méhadée BERNARD
- Mourad TAGZOUT	- Patricia GAMBIASIO
- Guillaume MOOG	- Elisabeth LOICHOT
- Pierre MARTINEZ	- Edith PERSTUNSKI-DELÉAGE

(39 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 abstention : M. ABERDAM)

E/ DESIGNE conformément au tableau ci-après les membres du Conseil municipal représentant la Commune au sein des conseils d'écoles des établissements du premier degré d'Ivry-sur-Seine :

ECOLES	REPRESENTANTS	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
HENRI BARBUSSE ☺ <i>A</i> ☺ <i>B</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Sylvain BARON - Hervé RIVIERE - Françoise EHRMANN	- Françoise EHRMANN - Sylvain BARON - Hervé RIVIERE
DANIELLE CASANOVA ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Christine POURRE	- Mourad TAGZOUT
IRENE JOLIOT CURIE ☺ <i>A</i> ☺ <i>B</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Romain MARCHAND - Mehdy BELABBAS - Rogério MACHADO	- Stéphane PRAT - Christine POURRE - Gisèle PERNIN
EUGENIE COTTON ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Marie PIERON	- Chantal DUCHENE
ALBERT EINSTEIN ☺ <i>ELEMENTAIRE</i>	- Méhadée BERNARD	- Nicolas RAMEAU
PAUL LANGEVIN ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Chantal DUCHENE - Pierre MARTINEZ	- Philippe BOUYSSOU - Méhadée BERNARD
MAKARENKO ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Medhi MOKRANI - Camille BROUTÉ	- Bozena WOJCIECHOWSKI - Bozena WOJCIECHOWSKI
GABRIEL PERI ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Patricia BENDIAF	- Camille MONTUELLE
JACQUES PREVERT ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Patricia GAMBASIO	- Camille BROUTÉ

ECOLE	REPRESENTANTS	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ROBESPIERRE ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Eve SCHIAVI	- Edith PERSTUNSKI-DELEAGE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Thierry ROSSET	- Anne SCHMIDT
JACQUES SOLOMON ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Patricia BENDIAF - David ONKAYA MENGE	- Marie PIERON - Medhi MOKRANI
MAURICE THOREZ ☺ <i>A</i> ☺ <i>B</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Daniel MAYET - Sandrine BERNARD - Séverine PETER	- Patricia GAMBASIO - Daniel MAYET - Rogério MACHADO
ORME AU CHAT ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Elisabeth LOICHOT - Rabah LACHOURI	- Pierre MARTINEZ - David ONAKAYA MENGE
DULCIE SEPTEMBER ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Denis MERCIER - Jacqueline SPIRO	- Guillaume MOOG - Frédéric CATALAN
GUY MOCQUET ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> et ☺ <i>MATERNELLE</i> (1 seul conseil d'école)	- Sandrine BERNARD	- Fabienne OUDART

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

F/ DESIGNE conformément au tableau ci-après les membres du Conseil municipal représentant la Commune au sein des conseils d'administration des établissements d'enseignement du 2nd degré à Ivry-sur-Seine :

ETABLISSEMENTS	REPRESENTANTS	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COLLEGE WALLON	- Bozena WOJCIECHOWSKI - Patricia GAMBASIO	- Patricia BENDIAF - Elisabeth LOICHOT
COLLEGE POLITZER	- Olivier BEAUBILLARD - Eve SCHIAVI	- Christine POURRE - Rogério MACHADO
COLLEGE MOLIERE	- Jacqueline SPIRO - Elisabeth LOICHOT	- Thierry ROSSET - David ONAKAYA MENGE
COLLEGE R. ROLLAND	- Françoise EHRMANN - Stéphane PRAT - Rogério MACHADO	- Marie PIERON - Mourad TAGZOUT - Guillaume MOOG
LYCEE R. ROLLAND	- Romain MARCHAND - Mehdy BELABBAS - Camille BROUTÉ	- Bozena WOJCIECHOWSKI - Nicolas RAMEAU - Hervé RIVIERE
LYCEE F. LEGER	- Medhi MOKRANI - Chantal DUCHENE	- Philippe BOUYSSOU - Hervé RIVIERE
LYCEE J. MACE	- Séverine PETER	/

(39 voix pour et 6 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

G/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'assemblée générale et au conseil d'administration du Centre de recherche, d'échange et de diffusion pour l'art contemporain (CREDAC) :

- Olivier BEAUBILLARD.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

H/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune au Conseil d'administration du Comité de jumelage :

- Rabah LACHOURI,
- Eve SCHIAVI,
- Rogério MACHADO.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

I/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'Association de communes pour la protection des habitants et la prévention des risques d'inondation de la Marne et de la Seine en Val-de-Marne (APPRIMS 94) :

Assemblée générale :

- Titulaire : Chantal DUCHENE
- Suppléant : Frédéric CATALAN.

Conseil d'administration :

- Chantal DUCHENE.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

J/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'assemblée générale de l'association de préfiguration du pôle Charles Foix sur l'allongement de la vie :

- Pierre GOSNAT,
- Mehdy BELABBAS.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

K/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'assemblée générale de l'association pour le redéveloppement économique en Seine-Amont (ARESA) :

- Nicolas RAMEAU.

(40 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

L/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'assemblée générale de l'association française des communes, départements et régions pour la paix (AFCDRP) :

- Rabah LACHOURI,
- Stéphane PRAT,
- Elisabeth LOICHOT.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

M/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'assemblée générale de l'association club des entreprises d'Ivry-sur-Seine :

- Pierre GOSNAT,
- Nicolas RAMEAU.

(39 voix pour, 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. ABERDAM)

N/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'assemblée générale de l'association une eau pour tous - objectif 2010 :

- Chantal DUCHENE.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

O/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'assemblée générale de l'association de préfiguration du matériau pôle Seine Amont :

- Titulaire : Nicolas RAMEAU,
- Suppléant : Pierre MARTINEZ.

(40 voix pour et 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

P/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'assemblée générale de l'association centre d'observation pour l'action économique du Val-de-Marne :

- Titulaire : Nicolas RAMEAU,
- Suppléant : Pierre MARTINEZ.

(40 voix pour et 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL,
MM. LECLERCQ, CATHENOZ)

Q/ DESIGNE comme suit les représentants de la Commune à l'assemblée générale de l'association pour la création de la Cité de la Ville :

- Titulaire : Pierre GOSNAT,
- Suppléant : Jean-Paul DELÉAGE.

(39 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. ABERDAM)

R/ DESIGNE comme suit le représentant de la Commune à l'assemblée générale de l'association départementale des Francas :

- Patricia BENDIAF.

(39 voix pour, 5 abstentions : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. ABERDAM)

S/ DECIDE l'adhésion de la commune d'Ivry-sur-Seine à l'association nationale des élus en charge du sport (ANDES) et **APPROUVE** les statuts de ladite association

(39 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. ABERDAM)

DESIGNE comme suit le représentant de la commune au sein de l'association ANDES :

- Séverine PETER,

(39 voix pour, 5 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ et 1 abstention : M. ABERDAM)

1/ AUTORISE le Maire à procéder à la rétrocession par acte sous seing privé de l'ensemble immobilier sis 2 place Marcel Cachin à Ivry-sur-Seine, parcelle cadastrée section AO n° 66, d'une superficie totale de 303 m², à la Société Civile Immobilière ALCAZAR.

(à l'unanimité)

2/ APPROUVE la convention d'occupation temporaire entre la SADEV'94 et la Commune d'Ivry-sur-Seine, portant sur l'occupation du rez-de-chaussée du bâtiment propriété de la Ville, sis 50 rue Lénine et **AUTORISE** la SADEV'94 à réaliser tous les travaux nécessaires à la réalisation de l'espace communication de l'opération Avenir-Gambetta et du logement de gardien, ainsi que tous les travaux prévus par ladite convention et déposer les demandes y afférant en lieu et place de la Commune.

(39 voix pour et 6 voix contre : M. CASTELNAU, Mmes APPOLAIRE, LE CARDINAL, MM. LECLERCQ, CATHENOZ, ABERDAM)

3/ ACCORDE la garantie communale à l'OPAC du Val-de-Marne pour l'emprunt de 721 248 € qu'il se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation de 16 logements au 4 et 6 rue Ledru Rollin, **AUTORISE** le Maire à intervenir aux contrats de prêts susvisés qui sera conclu entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'OPAC du Val-de-Marne, ainsi qu'à la convention relative à la garantie d'emprunt à intervenir entre la commune et l'OPAC du Val-de-Marne et fixant leurs obligations respectives et **ANNULE** et **REPLACE** la délibération du 26 mai 2005.

(à l'unanimité)

4/ APPROUVE la convention avec le propriétaire, la SCI « AD Immobilier », concernant la réservation d'un appartement sis 12 rue Denis Papin à Ivry-sur-Seine dans le cadre de la mise en place d'un dispositif d'hébergement temporaire et **APPROUVE** la convention avec l'opérateur social relative à la gestion de ce logement et à la médiation locative des familles concernées par cette opération.

(à l'unanimité)

5/ AUTORISE le Maire à souscrire les marchés relatifs aux travaux de restructuration et de mise en sécurité des parties communes du foyer logement Louis Bertrand à Ivry-sur-Seine comme suit :

- le lot n°1 pour un montant de 179 000,69 € TTC à la société SNERCT,
- le lot n°3 pour un montant de 89 317,28 € TTC à la société CFA division de NSA,
- le lot n°4 pour un montant de 59 563,97 € TTC à la société ADLVO,
- le lot n°5 pour un montant de 228 364,43 € TTC à la société EL ALE.

(à l'unanimité)

6/ APPROUVE l'avenant de transfert n°1 au marché relatif à l'acquisition de produits d'entretien liquides pour les sols, carrelages, thermoplastiques, sols protégés conclu avec Pach Hygiène Diffusion.

(à l'unanimité)

7/ DECIDE l'accueil pendant une semaine en mai 2008 d'une délégation allemande de Brandenburg an der Havel (Allemagne) et **APPROUVE** la prise en charge des frais inhérents à la venue de cette délégation pour un montant total prévisionnel de 10 000 € couvrant l'hébergement, les frais de séjour et l'interprétariat.

(à l'unanimité)

8/ ADOPTE la programmation des séjours en centres de vacances pour les vacances d'été 2008, pour un montant global prévisionnel de 559 215 €, **APPROUVE** les modalités d'organisation des séjours et **INDIQUE** que les participations des familles et les rémunérations du personnel sont celles en vigueur à la date des séjours.

(à l'unanimité)

9/ APPROUVE l'avenant n°1 à la convention triennale 2007-2009 avec l'Etat, le Conseil général du Val-de-Marne et l'association Centre de Recherche, d'Echanges et de Diffusion pour l'Art Contemporain (CREDAC).

(44 voix pour et 1 abstention : M. ABERDAM)

10/ APPROUVE la convention d'objectifs pluriannuelle 2008-2010 à passer avec l'association Jazz'Ivry.

(à l'unanimité)

11/ SOLLICITE une subvention auprès du Conseil général du Val-de-Marne pour la réalisation du programme 2008 « Sciences, techniques et enjeux de société ».

(à l'unanimité)

12/ DECIDE, avec effet au 1er mai 2008, l'attribution des indemnités pour les heures supplémentaires effectuées par les assistants territoriaux spécialisés d'enseignement artistique, à raison de 4 heures supplémentaires hebdomadaires maximum.

(à l'unanimité)

/PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 31 mars 2008.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 23H04

LA SECRETAIRE

LE DEPUTE-MAIRE

P. BOUYSSOU

P. GOSNAT